ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

Afghanistan

Question écrite n° 124848

Texte de la question

M. André Wojciechowski attire l'attention de M. le ministre de la défense et des anciens combattants sur le départ progressif de nos forces en Afghanistan après un lourd préjudice en termes de perte de soldats français. L'armée afghane formée par nos soins est passée de 500 à 3 000 recrues avec des capacités moyennes d'aide aux renseignements. Il lui demande quel sera le calendrier du rapatriement de nos forces et s'il n'a pas la crainte que l'armée afghane ne serve à terme à former les talibans.

Texte de la réponse

Au sommet de l'OTAN à Lisbonne en novembre 2010, il a été décidé que le processus de transfert des responsabilités de sécurité aux autorités afghanes serait mené à bien d'ici à 2014. Le Président de la République a indiqué, le 23 juin 2011, que la France entamerait un retrait progressif de ses renforts envoyés en Afghanistan. Cette décision a donné lieu au rapatriement de plus de 400 militaires entre le 1er juillet et la fin de l'année 2011. La poursuite de la transition et le transfert graduel des responsabilités de combat permettront de planifier le retrait d'Afghanistan de 1000 soldats d'ici à la fin de l'année en cours, puis le retour de la totalité de nos forces combattantes dès la fin de l'année 2013. A l'issue de ce retrait, la France continuera à s'investir dans la formation de l'armée afghane. En outre, comme le prévoit le nouveau traité bilatéral d'amitié et de coopération signé le 27 janvier dernier, la France restera engagée aux côtés du peuple afghan dans des domaines clés de la coopérationn, tels que l'agriculture, la santé, l'éducation, les institutions et les infrastructures.

Données clés

Auteur : M. André Wojciechowski
Circonscription : Moselle (7e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 124848
Rubrique : Politique extérieure
Ministère interrogé : Défense et anciens combattants
Ministère attributaire : Défense et anciens combattants

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 20 décembre 2011, page 13194
Réponse publiée le : 3 avril 2012, page 2729